

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Jeudi 25 janvier 2024 – 17h30 à 19h – salle du conseil de Saint Martin du Fouilloux

Présents : Maé, Lucien, Karim, Solyne, Nathan, Constance, Romane, Paul

Excusés :

Absents :

Adultes : Camille BLANCHARD, Claudine POTARD, Monique VILLAIN

ORDRE DU JOUR

- Définition des projets pour le mandat 2023/2025
- Réalisation du rétroplanning

TOUR DES GRANDES OREILLES

Nous commençons le CME par un tour des grandes oreilles.

C'est un temps où chacun peut s'exprimer sur les changements qu'il a pu entendre ou voir dans la commune.

Les conseillers ont entendu parler :

- Qu'il y a un projet de végétalisation de la cour d'école
- Que l'écran de la salle Barbara était bloqué
- Que des arbres vont être plantés devant la mairie
- Que les pavés devant la salle Iris ont été réparés
- Que la classe découverte de l'école aura lieu du 11 au 15 mars
- Qu'il va y avoir une extension du lotissement de la Moinerie

DEFINITION DES PROJETS POUR LE MANDAT 2023/2025

Paul, absent à la dernière réunion, a pu présenter ses projets au reste du groupe :

- Créer un espace cyclable (ou cartographier les espaces cyclables de la commune)
- Installer des panneaux de ralentissement
- Améliorer le terrain de cross près du skate-park (par exemple : mettre des panneaux)
- Améliorer le tour de l'étang (retirer les chenilles processionnaires) : projets déjà mis en place par la commune
- Mettre un petit mur d'escalade dans le parc près du cimetière

Paul choisit de soumettre aux votes le projet espace cyclable et le projet panneaux de ralentissement.

Le CME a donc pu voter, une nouvelle fois, pour le long projet du mandat.

Il y a eu 7 votes pour le sentier « pieds-nus » et 1 vote pour les panneaux de ralentissement.

C'est finalement le projet initialement choisi qui a de nouveau été retenu :

- Le sentier « pieds-nus »

REALISATION DU RETROPLANNING

Afin d'illustrer plus facilement les projets, Camille a invité les enfants à choisir des cartes du jeu Dixit.

Le projet sentier « pieds-nus » sera illustré avec les cartes suivantes :



Le projet tournoi sportif sera illustré avec les cartes suivantes :



Le projet grand petit-déjeuner sera illustré avec les cartes suivantes :



Une fois les cartes choisies, nous avons débattu autour de la question de la temporalité.

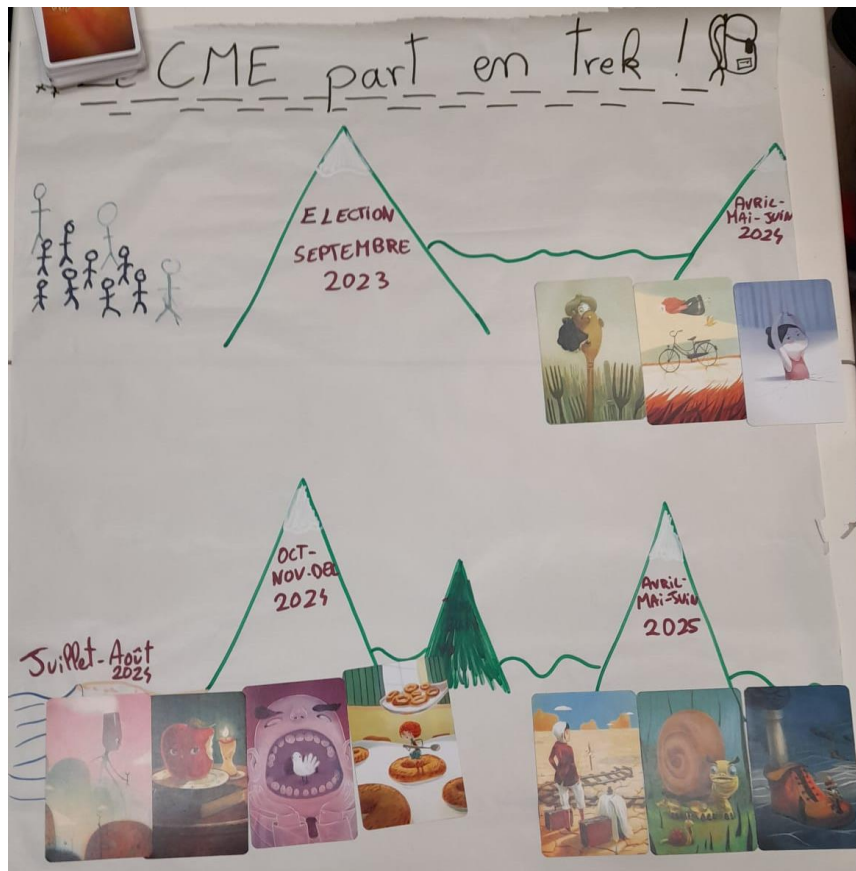
Quand pouvons-nous mettre en place chaque projet ?

Est-il judicieux de commencer par le long projet ?

Peut-on faire un tournoi sportif en hiver ?

Telles sont les questions qui ont pu ressortir de l'échange.

Nous avons ensuite positionné les cartes sur l'affiche afin de visualiser notre rétroplanning.



Ainsi, le projet tournoi sportif sera mis en place entre avril et juin 2024, le projet grand petit-déjeuner sera mis en place entre octobre et décembre 2024 et le projet long sera travaillé tout au long du mandat avec une mise en place potentielle entre avril et juin 2025.

EVALUATION DE LA SEANCE

Pour finir la séance, Camille invite chacun à donner une note sur 5 à la réunion, 1 étant je suis fatiguée, c'était difficile à suivre et 5, j'étais énergique et concentré.

La moyenne était de 4,5/5 .

Prochaine réunion CME le : jeudi 22 février 2024 de 17h30 à 19h

Salle : SALLE DU CONSEIL à Saint-Martin-du-Fouilloux
